

Inscription



DE FIERTÉ ET DE SOLIDARITÉ

Congrès les 16-17 juin 2023
UNIVERSITÉ LAVAL, QUÉBEC

Le 23^e congrès de la FLHLMQ fêtera le 30^{ième} anniversaire de naissance de notre mouvement. Sous le thème de la fierté et de la solidarité, nous vous invitons à deux jours d'activités qui mettront en valeur les nombreuses actions menées avec succès par les locataires pour améliorer la qualité de vie dans nos HLM.

Plusieurs invité-e-s seront présents pour témoigner du chemin que nous avons parcouru pour valoriser l'action des citoyens et des citoyennes qui se dévouent sans compter, pour faire vivre l'entraide et la solidarité dans nos immeubles. Plusieurs ateliers de formation permettront d'améliorer nos compétences à mobiliser positivement les locataires et une grande fête permettra de célébrer nos victoires des trente dernières années sous le signe de la solidarité qui nous unit à travers tout le Québec.

Le congrès sera aussi l'occasion de faire le point sur les enjeux les plus importants touchant le financement et la rénovation de nos logements. Ministre et député-e-s seront d'ailleurs invité-e-s.

Si vous êtes impliqué-e-s dans votre association, dans votre CCR ou au conseil d'administration de votre office, notre congrès est pour vous !

Au grand plaisir de vous y rencontrer !

Yves Dubé
Président de la FLHLMQ

SPÉCIAL 23^e CONGRÈS

Pour plus d'info : 1-800-566-9662 ou info@flhlmq.com

DÉROULEMENT DU 23^e CONGRÈS

VENDREDI 16 JUIN 2023

- 9h00 ► Accueil au Pavillon Lemieux de l'Université Laval pour inscription et collation au Grand Salon du Pavillon Desjardins
- 10h00 ► Ouverture du 23^e congrès par le président de la FLHLMQ, Yves Dubé au Grand Salon du Pavillon Desjardins
- 10h15 ► Adoption des procédures pour le déroulement du congrès
- 10h30 ► Présentation et adoption du rapport d'activités 2022-2023 de la FLHLMQ
- 11h30 ► Présentation et adoption du bilan financier 2022-2023 de la FLHLMQ
- 12h00 ► Dîner dans le Grand Salon
- 13h30 ► Table ronde sur le thème « 30 ans de fierté et de solidarité ! »
- Discours de la ministre responsable de l'Habitation, France-Élaine Duranceau (à confirmer) et du PDG de la SHQ, Claude Foster
 - «Pourquoi pouvons-nous être fier-ère-s de nous et de nos actions ? » par Robert Pilon, coordonnateur de la FLHLMQ
 - «Comment nous apprécions l'implication des locataires des HLM du Québec» par Eddie Jacquemart, président de la Confédération nationale du logement de France
 - Interventions et témoignages des délégué-e-s au congrès
- 15h00 ► Pause
- 15h30 ► Ateliers de discussion : De quoi pouvons-nous être fiers dans ce que nous avons réalisé au cours des dernières années et ce que nous devrions essayer de faire et de gagner dans les prochaines années ?
- 17h00 ► Élection des membres du conseil d'administration de la FLHLMQ dans les caucus régionaux
- 18h00 ► Souper et fête du 30^{ième} anniversaire de la FLHLMQ

SAMEDI 17 JUIN 2023

- 7h30 ► Déjeuner
- 8h30 ► Les congressistes auront à choisir deux ateliers parmi les ateliers suivants :
1. Quels sont les principaux règlements que doit adopter un office pour assurer des services humains et efficaces aux locataires ?
 2. Comment agir positivement dans les chicanes entre locataires : que peuvent faire les offices, les associations de locataires et le comité consultatif des résident-e-s ?
 3. Comment exercer un suivi véritable sur les travaux de rénovation dans nos HLM et ne pas être seulement des spectateur-trice-s ?
 4. Comment exercer un leadership positif dans nos associations, nos CCR et nos immeubles et développer une relève ?
 5. Comment combiner nos actions à celles des offices et des intervenant-e-s communautaires pour aider les locataires en perte d'autonomie à continuer de vivre en HLM ?
- 10h00 ► Pause
- 10h30 ► Deuxième série d'ateliers de formation et d'échange entre locataires
- 12h00 ► Dîner au Grand Salon
- 13h00 ► Plénière
Présentation des membres du CA et de l'exécutif de la FLHLMQ.
Discussion et adoption des propositions soumises au 23^e congrès
- 14h30 ► Mot de clôture du président ou de la présidente et annonce de la date du 24^e congrès
- 14h45 ► Levée du 23^e congrès

INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ **Date** 16 et 17 juin 2023
- ▶ **Où** Université Laval à Québec, Pavillon Desjardins.
- ▶ **Qui peut participer ?**
 - Il faut que l'association ou le CCR soit MEMBRE en règle de la FLHLMQ ;
 - L'association ou le CCR peut déléguer plusieurs participant-e-s mais seulement deux auront droit de vote durant le congrès ;
 - Sont aussi invité-e-s les représentant-e-s des locataires au CA des offices (sans droit de vote) ;
 - Les intervenant-e-s sociaux et le personnel des offices sont les bienvenus à titre d'observateur.
- ▶ **Frais d'inscription**
 - 100 \$ par personne, incluant l'hébergement, les repas pris sur place et le remboursement des frais de transport !*
 - 35 \$ par personne pour ceux et celles n'ayant pas besoin d'hébergement ;
 - 150 \$ pour les intervenant-e-s sociaux et le personnel des offices, incluant l'hébergement, les repas pris sur place et le remboursement des frais de transport.*
- ▶ **Transport**

Un autobus nolisé prendra les participant-e-s à divers points de rencontre le long de l'autoroute 20.
* Ailleurs, nous organisons le covoiturage et remboursons 0,45 \$ / km aux conducteurs qui accepteront, au besoin, de prendre des passagers.
- ▶ **Hébergement**

Chambres de résidence universitaire avec toilettes communes à l'étage.
Si vous avez des besoins particuliers, il faut nous contacter.
- ▶ **Repas**

Les repas pris sur place sont inclus dans le prix. Si vous avez des besoins particuliers, les indiquer dans le formulaire d'inscription.
- ▶ **Frais de garde**

Les frais de garde sont remboursés à 25 \$ la journée (avec une preuve écrite du gardien).

**PRENDRE
NOTE !**

Voir
fhlmq.com

**Pour toutes questions ou pour des arrangements
en cas de difficultés financières : 1-800-566-9662.**

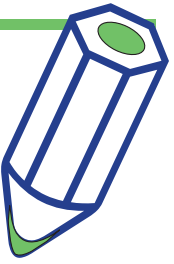
FORMULAIRE POUR SOUMETTRE UNE PROPOSITION AVANT LE 12 MAI

Les associations de locataires et les CCR peuvent soumettre une proposition qui sera discutée lors de la plénière du congrès. Si votre proposition est adoptée, elle deviendra une position officielle de la FLHLMQ.

- ▶ Nous proposons la résolution suivante :

- ▶ Nom de l'association ou du CCR : _____
- ▶ Nom de la personne qui expliquera la proposition : _____

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



Veillez faire parvenir votre formulaire d'inscription au plus tard le 12 mai à :
FLHLMQ, 2520 Lionel-Groulx, bureau 202, Montréal (Québec) H3J 1J8

DÉLÉGUÉ-E

Nom _____
Organisme _____
Adresse _____
Appartement _____
Ville _____
Code postal _____
Téléphone _____
Courriel _____

Êtes-vous un des 2 membres votants ? oui non

Cochez 2 choix d'atelier parmi les suivants :

- 1. Quels sont les principaux règlements que doit adopter un office pour assurer des services humains et efficaces aux locataires ?
- 2. Comment agir positivement dans les chicanes entre locataires : que peuvent faire les offices, les associations de locataires et le comité consultatif des résidant-e-s ?
- 3. Comment exercer un suivi véritable sur les travaux de rénovation dans nos HLM et ne pas être seulement des spectateur-trice-s ?
- 4. Comment exercer un leadership positif dans nos associations, nos CCR et nos immeubles et développer une relève ?
- 5. Comment combiner nos actions à celles des offices et des intervenant-e-s communautaires pour aider les locataires en perte d'autonomie à continuer de vivre en HLM ?

DÉLÉGUÉ-E

Nom _____
Organisme _____
Adresse _____
Appartement _____
Ville _____
Code postal _____
Téléphone _____
Courriel _____

Êtes-vous un des 2 membres votants ? oui non

Cochez 2 choix d'atelier parmi les suivants :

- 1. Quels sont les principaux règlements que doit adopter un office pour assurer des services humains et efficaces aux locataires ?
- 2. Comment agir positivement dans les chicanes entre locataires : que peuvent faire les offices, les associations de locataires et le comité consultatif des résidant-e-s ?
- 3. Comment exercer un suivi véritable sur les travaux de rénovation dans nos HLM et ne pas être seulement des spectateur-trice-s ?
- 4. Comment exercer un leadership positif dans nos associations, nos CCR et nos immeubles et développer une relève ?
- 5. Comment combiner nos actions à celles des offices et des intervenant-e-s communautaires pour aider les locataires en perte d'autonomie à continuer de vivre en HLM ?

Hébergement (toilettes communes)

- Pas besoin d'hébergement
- Chambre simple
- Chambre double (nommer les délégué-e-s) _____
- Besoins spéciaux (nommer) _____

Transport

- Voiture (0.45 \$ / km) si covoiturage
- Bus nolisé de la FLHLMQ (autoroute 20)
- Autre (mentionner) _____

Repas

- Sans restriction
- Repas végétariens
- Besoins spéciaux (nommer) _____

Frais d'inscription - Faire le chèque à la FLHLMQ

Nombre de personnes _____ X 100 \$ = _____
_____ X 35 \$ = _____
_____ X 150 \$ = _____

_____ **Montant total**



Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec (FLHLMQ)

2520, av. Lionel-Groulx, local 202
Montréal, QC H3J 1J8
1-800-566-9662 / 514-521-1485